

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS : METROPOLE ROUEN
NORMANDIE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL M57 (2)

Numéro SIRET : 20002341400028

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ROUEN METROPOLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	50
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	53
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	55
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	57
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 425 382,00	9 425 382,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	9 425 382,00	9 425 382,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	62 227 722,00	62 227 722,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	62 227 722,00	62 227 722,00

TOTAL DU BUDGET (4)	71 653 104,00	71 653 104,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	28 400,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	7 216 040,00	0,00	6 604 602,00	6 604 602,00	6 604 602,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris opérations) (3)	3 702 770,00	0,00	2 751 730,00	2 751 730,00	2 751 730,00
Total des dépenses d'équipement		10 947 210,00	0,00	9 380 832,00	9 380 832,00	9 380 832,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	37 200,00	0,00	37 550,00	37 550,00	37 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		44 200,00	0,00	44 550,00	44 550,00	44 550,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 991 410,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	9 425 382,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	10 991 410,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	9 425 382,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 425 382,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 515 577,00	0,00	1 447 500,00	1 447 500,00	1 447 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 258 943,00	0,00	1 863 432,00	1 863 432,00	1 863 432,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 774 520,00	0,00	3 310 932,00	3 310 932,00	3 310 932,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	996 840,00	0,00	893 900,00	893 900,00	893 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		1 016 840,00	0,00	913 900,00	913 900,00	913 900,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 791 360,00	0,00	4 224 832,00	4 224 832,00	4 224 832,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 200 050,00		5 200 550,00	5 200 550,00	5 200 550,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 200 050,00		5 200 550,00	5 200 550,00	5 200 550,00

TOTAL	10 991 410,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	9 425 382,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 425 382,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	5 200 550,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	42 957 063,00	0,00	42 900 794,00	42 900 794,00	42 900 794,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	12 783 862,00	0,00	12 763 173,00	12 763 173,00	12 763 173,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 429 768,00	0,00	1 349 893,00	1 349 893,00	1 349 893,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		57 170 693,00	0,00	57 013 860,00	57 013 860,00	57 013 860,00
66	Charges financières	4 792,00	0,00	3 312,00	3 312,00	3 312,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		57 185 485,00	0,00	57 027 172,00	57 027 172,00	57 027 172,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 200 050,00		5 200 550,00	5 200 550,00	5 200 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 200 050,00		5 200 550,00	5 200 550,00	5 200 550,00

TOTAL	62 385 535,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	62 227 722,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 994 000,00	0,00	2 868 269,00	2 868 269,00	2 868 269,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	43 633 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	44 782 508,00	44 782 508,00	44 782 508,00
74	Dotations et participations (3)	15 527 594,00	0,00	14 335 096,00	14 335 096,00	14 335 096,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	217 599,00	0,00	231 849,00	231 849,00	231 849,00
Total des recettes de gestion courante		62 373 035,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		62 385 535,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	62 385 535,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	62 227 722,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 200 550,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	5 000,00	0,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	37 550,00	0,00	37 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	24 500,00	0,00	24 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 604 602,00	0,00	6 604 602,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (5)	2 751 730,00	0,00	2 751 730,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 425 382,00	0,00	9 425 382,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 425 382,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	42 900 794,00		42 900 794,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	12 763 173,00		12 763 173,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 349 893,00	0,00	1 349 893,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	3 312,00	0,00	3 312,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	5 200 550,00	5 200 550,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		57 027 172,00	5 200 550,00	62 227 722,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	62 227 722,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	893 900,00	0,00	893 900,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 447 500,00	0,00	1 447 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 863 432,00	0,00	1 863 432,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 200 550,00	5 200 550,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		20 000,00
Recettes d'investissement – Total		4 224 832,00	5 200 550,00	9 425 382,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 425 382,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 868 269,00		2 868 269,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	44 782 508,00		44 782 508,00
74	Dotations et participations (8)	14 335 096,00		14 335 096,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	231 849,00	0,00	231 849,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		62 227 722,00	0,00	62 227 722,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			62 227 722,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 991 410,00	0,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 400,00	0,00	0,00	24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 216 040,00	0,00	0,00	6 604 602,00	6 604 602,00	0,00	6 604 602,00	6 604 602,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 702 770,00	0,00	0,00	2 751 730,00	2 751 730,00	0,00	2 751 730,00	2 751 730,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 947 210,00	0,00	0,00	9 380 832,00	9 380 832,00	0,00	9 380 832,00	9 380 832,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	37 200,00	0,00		37 550,00	37 550,00		37 550,00	37 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		44 200,00	0,00	0,00	44 550,00	44 550,00	0,00	44 550,00	44 550,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 991 410,00	0,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	9 425 382,00
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 991 410,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	9 425 382,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 515 577,00	0,00	1 447 500,00	1 447 500,00	1 447 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 258 943,00	0,00	1 863 432,00	1 863 432,00	1 863 432,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 774 520,00	0,00	3 310 932,00	3 310 932,00	3 310 932,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	996 840,00	0,00	893 900,00	893 900,00	893 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		1 016 840,00	0,00	913 900,00	913 900,00	913 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 791 360,00	0,00	4 224 832,00	4 224 832,00	4 224 832,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 200 050,00		5 200 550,00	5 200 550,00	5 200 550,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 200 050,00		5 200 550,00	5 200 550,00	5 200 550,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					9 425 382,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 991 410,00	0,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 400,00	0,00	0,00	24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00
2031	Frais d'études	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	21 200,00	0,00	0,00	24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 216 040,00	0,00	0,00	6 604 602,00	6 604 602,00	0,00	6 604 602,00	6 604 602,00
2111	Terrains nus	17 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2115	Terrains bâtis	1 095 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21351	Bâtiments publics	398 500,00	0,00	0,00	344 170,00	344 170,00	0,00	344 170,00	344 170,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	1 008 400,00	0,00	0,00	1 310 578,00	1 310 578,00	0,00	1 310 578,00	1 310 578,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	75 500,00	0,00	0,00	80 500,00	80 500,00	0,00	80 500,00	80 500,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	15 500,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
21828	Autres matériels de transport	1 287 400,00	0,00	0,00	1 207 400,00	1 207 400,00	0,00	1 207 400,00	1 207 400,00
21838	Autre matériel informatique	33 000,00	0,00	0,00	81 100,00	81 100,00	0,00	81 100,00	81 100,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 280 740,00	0,00	0,00	3 222 854,00	3 222 854,00	0,00	3 222 854,00	3 222 854,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 702 770,00	0,00	0,00	2 751 730,00	2 751 730,00	0,00	2 751 730,00	2 751 730,00
23138	Autres constructions	3 688 000,00	0,00	0,00	2 735 000,00	2 735 000,00	0,00	2 735 000,00	2 735 000,00
23148	Constr. sol autrui-Autres constructions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
23158	Autres constructions	4 770,00	0,00	0,00	6 730,00	6 730,00	0,00	6 730,00	6 730,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 947 210,00	0,00	0,00	9 380 832,00	9 380 832,00	0,00	9 380 832,00	9 380 832,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
10222	FCTVA	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	37 200,00	0,00		37 550,00	37 550,00		37 550,00	37 550,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	7 200,00	0,00		7 550,00	7 550,00		7 550,00	7 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		44 200,00	0,00	0,00	44 550,00	44 550,00	0,00	44 550,00	44 550,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 991 410,00	0,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 991 410,00	0,00	9 425 382,00	9 425 382,00	9 425 382,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 515 577,00	0,00	1 447 500,00	1 447 500,00	1 447 500,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	386 888,00	0,00	307 500,00	307 500,00	307 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 128 689,00	0,00	1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	3 258 943,00	0,00	1 863 432,00	1 863 432,00	1 863 432,00
1641	Emprunts en euros	3 258 943,00	0,00	1 863 432,00	1 863 432,00	1 863 432,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 774 520,00	0,00	3 310 932,00	3 310 932,00	3 310 932,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	996 840,00	0,00	893 900,00	893 900,00	893 900,00
10222	FCTVA	996 840,00	0,00	893 900,00	893 900,00	893 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		1 016 840,00	0,00	913 900,00	913 900,00	913 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 791 360,00	0,00	4 224 832,00	4 224 832,00	4 224 832,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	5 200 050,00		5 200 550,00	5 200 550,00	5 200 550,00
28031	<i>Frais d'études</i>	11 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	200,00		200,00	200,00	200,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	35 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	75 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° généré.</i>	314 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28152	Installations de voirie	4 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	110 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	60 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	200,00		200,00	200,00	200,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	150,00		150,00	150,00	150,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 500,00		27 500,00	27 500,00	27 500,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200,00		200,00	200,00	200,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	6 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	800,00		800,00	800,00	800,00
281828	Autres matériels de transport	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
281838	Autre matériel informatique	46 000,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
28188	Autres immo. corporelles	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 200 050,00		5 200 550,00	5 200 550,00	5 200 550,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		62 385 535,00	0,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00
011	Charges à caractère général (3)	42 957 063,00	0,00	0,00	42 900 794,00	42 900 794,00	0,00	42 900 794,00	42 900 794,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	12 783 862,00	0,00		12 763 173,00	12 763 173,00		12 763 173,00	12 763 173,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 429 768,00	0,00	0,00	1 349 893,00	1 349 893,00	0,00	1 349 893,00	1 349 893,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		57 170 693,00	0,00	0,00	57 013 860,00	57 013 860,00	0,00	57 013 860,00	57 013 860,00
66	Charges financières	4 792,00	0,00		3 312,00	3 312,00		3 312,00	3 312,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		14 792,00	0,00	0,00	13 312,00	13 312,00		13 312,00	13 312,00
Total des dépenses réelles		57 185 485,00	0,00	0,00	57 027 172,00	57 027 172,00	0,00	57 027 172,00	57 027 172,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 200 050,00			5 200 550,00	5 200 550,00		5 200 550,00	5 200 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 200 050,00			5 200 550,00	5 200 550,00		5 200 550,00	5 200 550,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	62 227 722,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		62 385 535,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 994 000,00	0,00	2 868 269,00	2 868 269,00	2 868 269,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	43 633 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	44 782 508,00	44 782 508,00	44 782 508,00
74	Dotations et participations (2)	15 527 594,00	0,00	14 335 096,00	14 335 096,00	14 335 096,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	217 599,00	0,00	231 849,00	231 849,00	231 849,00
Total des recettes de gestion des services		62 373 035,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		62 385 535,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	62 227 722,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		62 385 535,00	0,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00
011	Charges à caractère général (4)	42 957 063,00	0,00	0,00	42 900 794,00	42 900 794,00	0,00	42 900 794,00	42 900 794,00
60611	Eau et assainissement	21 503,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	113 199,00	0,00		164 500,00	164 500,00	0,00	164 500,00	164 500,00
60613	Chauffage urbain	11 000,00	0,00		12 300,00	12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00
60622	Carburants	807 000,00	0,00		827 000,00	827 000,00	0,00	827 000,00	827 000,00
60623	Alimentation	3 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	510 500,00	0,00		523 310,00	523 310,00	0,00	523 310,00	523 310,00
60631	Fournitures d'entretien	48 700,00	0,00		30 110,00	30 110,00	0,00	30 110,00	30 110,00
60632	Fournitures de petit équipement	307 850,00	0,00		305 800,00	305 800,00	0,00	305 800,00	305 800,00
60636	Habillement et vêtements de travail	84 000,00	0,00		80 800,00	80 800,00	0,00	80 800,00	80 800,00
6064	Fournitures administratives	7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
611	Contrats de prestations de services	39 128 230,00	0,00		39 005 960,00	39 005 960,00	0,00	39 005 960,00	39 005 960,00
6132	Locations immobilières	150 635,00	0,00		140 135,00	140 135,00	0,00	140 135,00	140 135,00
61358	Autres	5 500,00	0,00		53 250,00	53 250,00	0,00	53 250,00	53 250,00
614	Charges locatives et de copropriété	94 000,00	0,00		219 000,00	219 000,00	0,00	219 000,00	219 000,00
61521	Entretien terrains	57 300,00	0,00		49 100,00	49 100,00	0,00	49 100,00	49 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	141 450,00	0,00		128 850,00	128 850,00	0,00	128 850,00	128 850,00
615231	Entretien, réparations voiries	19 700,00	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
61551	Entretien matériel roulant	282 600,00	0,00		292 600,00	292 600,00	0,00	292 600,00	292 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6156	Maintenance	74 778,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
6161	Multirisques	293 000,00	0,00		245 600,00	245 600,00	0,00	245 600,00	245 600,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	0,00		56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 028,00	0,00		790,00	790,00	0,00	790,00	790,00
6184	Versements à des organismes de formation	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	0,00		5 175,00	5 175,00	0,00	5 175,00	5 175,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 000,00	0,00		33 044,00	33 044,00	0,00	33 044,00	33 044,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	32 800,00	0,00		32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	1 200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	36 500,00	0,00		32 550,00	32 550,00	0,00	32 550,00	32 550,00
6241	Transports de biens	200 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6248	Divers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	19 300,00	0,00		19 300,00	19 300,00	0,00	19 300,00	19 300,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	74 200,00	0,00		75 800,00	75 800,00	0,00	75 800,00	75 800,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 690,00	0,00		18 490,00	18 490,00	0,00	18 490,00	18 490,00
6282	Frais de gardiennage	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	84 300,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6288	Autres services extérieurs	146 300,00	0,00		142 800,00	142 800,00	0,00	142 800,00	142 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	17 050,00	0,00		14 830,00	14 830,00	0,00	14 830,00	14 830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	12 783 862,00	0,00		12 763 173,00	12 763 173,00		12 763 173,00	12 763 173,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		8 272,00	8 272,00		8 272,00	8 272,00
6331	Versement de transport	119 767,00	0,00		129 405,00	129 405,00		129 405,00	129 405,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	29 942,00	0,00		32 353,00	32 353,00		32 353,00	32 353,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	53 601,00	0,00		58 847,00	58 847,00		58 847,00	58 847,00
64111	Rémunération principale titulaires	6 477 751,00	0,00		6 085 020,00	6 085 020,00		6 085 020,00	6 085 020,00
64112	SFT, indemnité de résidence	180 019,00	0,00		188 275,00	188 275,00		188 275,00	188 275,00
64113	NBI	30 103,00	0,00		31 246,00	31 246,00		31 246,00	31 246,00
64118	Autres indemnités	1 711 277,00	0,00		1 743 379,00	1 743 379,00		1 743 379,00	1 743 379,00
64131	Rémunérations	359 234,00	0,00		579 030,00	579 030,00		579 030,00	579 030,00
64162	Emplois d'avenir	71 769,00	0,00		29 003,00	29 003,00		29 003,00	29 003,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 050 139,00	0,00		1 217 195,00	1 217 195,00		1 217 195,00	1 217 195,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 827 296,00	0,00		1 833 906,00	1 833 906,00		1 833 906,00	1 833 906,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	23 243,00	0,00		56 579,00	56 579,00		56 579,00	56 579,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	83 000,00	0,00		54 265,00	54 265,00		54 265,00	54 265,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	129 600,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	86 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
648	Autres charges de personnel	551 121,00	0,00		561 398,00	561 398,00		561 398,00	561 398,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 429 768,00	0,00	0,00	1 349 893,00	1 349 893,00	0,00	1 349 893,00	1 349 893,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	7 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	60 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
65888	Autres	1 362 268,00	0,00		1 293 893,00	1 293 893,00	0,00	1 293 893,00	1 293 893,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		57 170 693,00	0,00	0,00	57 013 860,00	57 013 860,00	0,00	57 013 860,00	57 013 860,00
66	Charges financières	4 792,00	0,00		3 312,00	3 312,00		3 312,00	3 312,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8,00	0,00		-8,00	-8,00		-8,00	-8,00
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	1 800,00	0,00		1 320,00	1 320,00		1 320,00	1 320,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		14 792,00	0,00	0,00	13 312,00	13 312,00		13 312,00	13 312,00
Total des dépenses réelles		57 185 485,00	0,00	0,00	57 027 172,00	57 027 172,00	0,00	57 027 172,00	57 027 172,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	5 200 050,00			5 200 550,00	5 200 550,00		5 200 550,00	5 200 550,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	5 200 050,00			5 200 550,00	5 200 550,00		5 200 550,00	5 200 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		5 200 050,00			5 200 550,00	5 200 550,00		5 200 550,00	5 200 550,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		62 385 535,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 994 000,00	0,00	2 868 269,00	2 868 269,00	2 868 269,00
7018	Autres ventes de produits finis	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	690 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	2 300 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	61 269,00	61 269,00	61 269,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	43 633 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	43 633 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	44 782 508,00	44 782 508,00	44 782 508,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	44 782 508,00	44 782 508,00	44 782 508,00
74	Dotations et participations (3)	15 527 594,00	0,00	14 335 096,00	14 335 096,00	14 335 096,00
744	FCTVA	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
74748	Participation autres communes	212 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	15 065 594,00	0,00	13 959 596,00	13 959 596,00	13 959 596,00
74788	Autres	250 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	217 599,00	0,00	231 849,00	231 849,00	231 849,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	5 250,00	5 250,00	5 250,00
7588	Autres produits divers gestion courante	217 599,00	0,00	226 599,00	226 599,00	226 599,00
Total des recettes de gestion des services		62 373 035,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		62 385 535,00	0,00	62 227 722,00	62 227 722,00	62 227 722,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					235 810,24									
1641 Emprunts en euros (total)					235 810,24									
7675511 / 11425	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	30/12/2009	30/12/2009	30/01/2010	235 810,24	F	FIXE	4,820	4,930		M	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					235 810,24									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		46 822,25					29 155,42	1 618,34	0,00	4,58
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		46 822,25					29 155,42	1 618,34	0,00	4,58
7675511 / 11425	N	0,00	A-1	46 822,25	1,00	F	FIXE	4,820	29 155,42	1 618,34	0,00	4,58
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		46 822,25					29 155,42	1 618,34	0,00	4,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	46 822,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600.00 €		
	Catégories de biens amortis		
L	Seuil d'amortissement sur un an : 600 € HT	1	19/05/2016
L	Seuil d'amortissement sur un an : 500 € HT (services assujettis à TVA)	1	19/05/2016
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	19/05/2016
L	Etudes non suivies de réalisation	5	19/05/2016
L	Logiciels	2	19/05/2016
L	Voitures	5	19/05/2016
L	Camions et véhicules industriels	8	19/05/2016
L	Mobilier	10	19/05/2016
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	19/05/2016
L	Matériel informatique	5	19/05/2016
L	Matériel classique	6	19/05/2016
L	Installations et appareils de chauffage	15	19/05/2016
L	Appareils de levage - ascenseurs	15	19/05/2016
L	Appareils de laboratoire	5	19/05/2016
L	Equipements de garage et ateliers	10	19/05/2016
L	Equipements des cuisines	10	19/05/2016
L	Installations de voirie	25	19/05/2016
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	19/05/2016
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	19/05/2016
L	Bâtiments légers, abris	10	19/05/2016
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	19/05/2016
L	Réseaux câblés	25	19/05/2016
L	Subventions d'équipements versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	19/05/2016
L	Subventions d'équipements versées pour le financement de bâtiments ou d'installations	30	19/05/2016
L	Subventions d'équipements versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	19/05/2016
L	Véhicules autonomes d'expérimentation	3	18/12/2017
L	Bâtiments	50	18/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		39 550,00	I 39 550,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		37 550,00	37 550,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	30 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	7 550,00	7 550,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 000,00	2 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	2 000,00	2 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	39 550,00	0,00	0,00	39 550,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 114 450,00	III 6 114 450,00
Ressources propres externes de l'année (a)		893 900,00	893 900,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	893 900,00	893 900,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 220 550,00	5 220 550,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	11 000,00	11 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 000,00	2 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	200,00	200,00
28051	Concessions et droits similaires	30 000,00	30 000,00
281351	Bâtiments publics	75 000,00	75 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	350 000,00	350 000,00
28152	Installations de voirie	3 000,00	3 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	90 000,00	90 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	55 000,00	55 000,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	200,00	200,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	150,00	150,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 500,00	27 500,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200,00	200,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 500,00	1 500,00
28181	Installations générales, aménagés divers	800,00	800,00
281828	Autres matériels de transport	1 500 000,00	1 500 000,00
281838	Autre matériel informatique	46 000,00	46 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000,00	8 000,00
28188	Autres immo. corporelles	3 000 000,00	3 000 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	20 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 114 450,00	0,00	0,00	0,00	6 114 450,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 39 550,00
Ressources propres disponibles	IV 6 114 450,00
Solde	V = IV – II (8) 6 074 900,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	9 425 382,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	9 425 382,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00
	Total des recettes réelles	4 224 832,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	5 200 550,00
28031	FRAIS D'ETUDES	11 000,00
28041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 000,00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	200,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	30 000,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	75 000,00
28145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI-INSTALLATIONS GALES	350 000,00
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	3 000,00
2815738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	90 000,00
28158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	55 000,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET DES DECHETS MENAGERS M57 - BP - 2018

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
281738	AUTRES CONSTRUCTIONS	200,00
2817538	AUTRES RESEAUX	150,00
281758	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	27 500,00
2817848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	200,00
281788	AUTRES	1 500,00
28181	INSTAL. GENERALES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	800,00
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 500 000,00
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	46 000,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	8 000,00
28188	AUTRES	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		5 200 550,00
TOTAL GENERAL		9 425 382,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	42 900 794,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	20 000,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	164 500,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	12 300,00
60622	CARBURANTS	827 000,00
60623	ALIMENTATION	2 500,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKES	523 310,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	30 110,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	305 800,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	80 800,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 500,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	9 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	39 005 960,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	140 135,00
61358	AUTRES	53 250,00
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	219 000,00
61521	TERRAINS	49 100,00
615228	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	128 850,00
615231	VOIRIE	19 200,00
61551	MATERIEL ROULANT	292 600,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	23 000,00
6156	MAINTENANCE	71 000,00
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	245 600,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	56 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	790,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	100 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	5 175,00
62268	AUTRES HONORAIRES CONSEILS	33 044,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000,00
6228	DIVERS	32 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	0,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6234	RECEPTIONS	200,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	32 550,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	10 000,00
6248	DIVERS	5 000,00
6251	VOYAGES DEPLACEMENTS ET MISSIONS	19 300,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	75 800,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	300,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	18 490,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	4 500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	110 000,00
6288	AUTRES	142 800,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	14 830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 763 173,00
6218	AUTRES PERSONNEL EXTERIEUR	8 272,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	129 405,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	32 353,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	58 847,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 085 020,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	188 275,00
64113	NBI	31 246,00
64118	AUTRES INDEMNITES	1 743 379,00
64131	REMUNERATIONS	579 030,00
64162	EMPLOIS D'AVENIR	29 003,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	1 217 195,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 833 906,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	56 579,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	54 265,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES ŒUVRES SOCIALES	95 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	60 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	561 398,00
65	Autres charges de gestion courante	1 349 893,00
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP	5 000,00
6574	SUBV. FONCT. AUX PERSONNES AUX ASSOCIATIONS ET AU	51 000,00
65888	AUTRES	1 293 893,00
66	Charges financières	3 312,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	2 000,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-8,00
661131	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 320,00
67	Charges spécifiques	10 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		57 027 172,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	5 200 550,00
6811	DOT. AUX. AMTS. DES IMMOS INCORP. ET CORP	5 200 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 200 550,00
TOTAL GENERAL		62 227 722,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		62 227 722,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		62 227 722,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 156

Nombre de membres présents : 139

Nombre de suffrages exprimés : 139

VOTES :

Pour : 118

Contre : 20

Abstentions : 1

Date de convocation : 08/12/2017

Présenté par le vice-président (1),

A H2O Rouen, le 18/12/2017

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session le conseil

A H2O Rouen, le 18/12/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ALTHABE Frédéric	
------------------	--

Certifié exécutoire par le vice-président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...